

**CMV BIOGAZ**  
**VOIE DE MOUILLERON**

**52160 CHALANCEY**

*Dossier financier de l'exercice en Euros*  
*Période du 01/01/2017 au 31/12/2017*

*Activité principale de l'entreprise : AUTRES*

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion

**Fait à BESANCON**  
**Le 11/05/2018**

**ROY GILLES**  
**EXPERT-COMPTABLE**

**ACTIS BESANCON**  
*8 Rue Madeleine Brès*

*25000 BESANCON*  
*03 81 80 61 22*



CMV BIOGAZ

VOIE DE MOUILLERON

52160 CHALANCEY

## **COMPTES ANNUELS du 01/01/2017 au 31/12/2017**

Pages

### ***DOSSIER FISCAL***

- <i>Liasse 2065</i>	<i>1 et 2</i>
- <i>Liasses 2050 à 2059-F</i>	<i>3 à 21</i>
- <i>Annexe</i>	<i>22 à 25</i>

***ACTIS BESANCON***

*8 Rue Madeleine Brès*

*25000 BESANCON*

*03 81 80 61 22*



CMV BIOGAZ

VOIE DE MOILLERON

52160 CHALANCEY

## **DOSSIER FISCAL**

***ACTIS BESANCON***

*8 Rue Madeleine Brès*

*25000 BESANCON*

*03 81 80 61 22*





IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223-I-1 quinquièmes C du CGI)			Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD	
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation				

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
CMV BIOGAZ		VOIE DE MOUILLERON	
SIRET	7 9 2 4 1 0 8 0 5 0 0 0 2 4	52160 CHALANCEY	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

**REGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

**B ACTIVITE**

Activités exercées AUTRES Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)**

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	28 917		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%			
	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%			
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquièmes)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/> Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/> Zones franches urbaines <input type="checkbox"/> Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>			
	Entreprises nouvelles, art 44 septies <input type="checkbox"/> Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/> Autres dispositifs <input type="checkbox"/> Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>			
	Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/> Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/> Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % <input type="text"/>			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	

**D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)**

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)**

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	I	Nom et adresse du conseil:
ACTIS BESANCON 8 Rue Madeleine Brès 25000 BESANCON Tél: 03 81 80 61 22		Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	N° d'agrément du CGA	Identité du déclarant:
		Date: Lieu CHALANCEY Qualité et nom du signataire: Président Signature SAUVAGEOT JEAN-PIERRE

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).



**BILAN - ACTIF**

1

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : **CMV BIOGAZ** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* **12**  
 Adresse de l'entreprise **VOIE DE MOULLERON** **52160 CHALANCEY** Durée de l'exercice précédent\* **12**

Número SIRET\* **7 9 2 4 1 0 8 0 5 0 0 0 2 4** Néant  \*

				Exercice N clos le, <b>13 11 2 2 0 1 7</b>		N-1 <b>13 11 2 2 0 1 6</b>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AA							
	AB	Frais d'établissement *		AC				
	CX	Frais de développement *		CQ				
	AF	Concessions, brevets et droits similaires		AG				
	AH	Fonds commercial (1)		AI				
	AJ	Autres immobilisations incorporelles		AK				
	AL	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AM				
	AN	7 746	AO	7 746	7 746			
	AP	875 388	AQ	127 401	747 988	806 661		
	AR	2 108 234	AS	355 715	1 752 519	1 874 168		
AT	15 865	AU	5 920	9 945	5 778			
AV	Immobilisations en cours		AW					
AX	Avances et acomptes		AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CT				
	CU	Autres participations		CV				
	BB	Créances rattachées à des participations		BC				
	BD	153	BE	153	152			
	BF	Prêts		BG				
BH	Autres immobilisations financières*		BI					
<b>TOTAL (II)</b>		<b>3 007 387</b>	<b>489 036</b>	<b>2 518 350</b>	<b>2 694 504</b>			
STOCKS *	BL	40 020	BM	40 020	27 500			
	BN	En cours de production de biens		BO				
	BP	En cours de production de services		BQ				
	BR	Produits intermédiaires et finis		BS				
	BT	Marchandises		BU				
	BV	Avances et acomptes versés sur commandes		BW				
CRÉANCES	BX	115 080	BY	115 080	51 716			
	BZ	29 140	CA	29 140	20 615			
	CB	Capital souscrit et appelé, non versé		CC				
DIVERS	CD	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)		CE				
	CF	51 487	CG	51 487	92 306			
Comptes de régularisation	CH	7 918	CI	7 918	709			
	<b>TOTAL (III)</b>		<b>243 644</b>	<b>CK</b>	<b>243 644</b>	<b>192 847</b>		
	CW	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
CM	Primes de remboursement des obligations (V)							
CN	Ecart de conversion actif* (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		<b>3 251 031</b>	<b>489 036</b>	<b>2 761 994</b>	<b>2 887 350</b>			
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique



Désignation de l'entreprise :		CMV BIOGAZ		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	541 649	FH		FI	541 649	521 007
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	541 649	FK		FL	541 649	521 007	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1 895	2 965	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4	1	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	543 548	523 973
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	105 064	141 421	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(12 520)	(27 500)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	138 643	143 303	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	866	1 995	
	Salaires et traitements*					FY	25 564	25 401	
	Charges sociales (10)					FZ	6 302	6 502	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	220 380	215 391
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	3	5	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	484 302	506 518	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	59 247	17 455	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2	2	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	2	2	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	34 247	36 353	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	34 247	36 353	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(34 245)	(36 351)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	25 002	(18 896)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : <u>CMV BIOGAZ</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	457	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	50 679	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	51 137	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	51 137	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	4 337	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	594 687	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	522 886	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	71 802	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 895	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
QUOTE PART SUBVENTION VIREE RESULTAT		50 679		
EXTOURNE CHARGE A PAYER FOURNISSEUR		458		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>CMV BIOGAZ</u>										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3			
								2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG	7 746	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants	L9			KJ	875 388	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[ Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[ Dont Composants	M3			KS	2 070 899	KT		KU	37 335	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV		KW		KX	6 890	
		Matériel de transport *					KY	8 325	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	650	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	2 963 009	LO		LP	44 225	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
	Autres participations						8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés						1P	152	1R		1S	2	
	Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V		
	TOTAL IV						LQ	152	LR		LS	2	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	2 963 160	ØH		ØJ	44 227		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		4			
						1		2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		1X		
CORPORELLES	Terrains						IP		LX	7 746	LY	7 746	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA	875 388	MB	875 388		
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		
	Inst. gales, agencts et am. des constructions						IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ	2 108 234	MK	2 108 234	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers					IU		MM	6 890	MN	6 890	
		Matériel de transport					IV		MP	8 325	MQ	8 325	
	Matériel de bureau et mobilier informatique						IW		MS	650	MT	650	
	Emballages récupérables et divers *						IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		
Avances et acomptes						NC		ND		NE			
TOTAL III						IY		NG	3 007 234	NH	3 007 234		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		
	Autres participations						IØ		ØX		ØY		
	Autres titres immobilisés						I1		2B	1	2C	153	
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F		
	TOTAL IV						I3	1	NJ	1	NK	153	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4	1	ØK	1	ØL	3 007 387	ØM	3 007 387

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : CMV BIOGAZNéant  \*

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES  
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)\*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	68 728	PN	58 673	PO		PQ	127 401
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	196 731	QA	158 984	QB		QC	355 715
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE	424	QF		QG	424
	Matériel de transport	QH	2 834	QI	2 082	QJ		QK	4 916
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	364	QM	217	QN		QO	581
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU	268 656	QV	220 380	QW		QX	489 036
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>		ØN	268 656	ØP	220 380	ØQ		ØR	489 036

CADRE B

## VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissement <b>TOTAL I</b>	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3	S4
Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6	U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2	W3
Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
<b>TOTAL III</b>	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>	NL						NM						NO
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	NW												NZ
<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>							NY						
<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>													

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : CMV BIOGAZNéant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : CMV BIOGAZ Néant  \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	115 080		115 080					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * <u>UO</u> )	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	27 969		27 969				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP	140		140				
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 032		1 032					
	Charges constatées d'avance	VS	7 918		7 918					
	<b>TOTAUX</b>		VT	152 137	VU	152 137	VV			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF							

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 866 257		141 242		586 632			1 138 383	
	à plus de 1 an à l'origine	VH	142		142						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	58 015		58 015						
Personnel et comptes rattachés		8C	3 884		3 884						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	4 628		4 628						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	2 654		2 654						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	4 003		4 003						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	844		844						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 582		1 582						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>		VY	1 942 008	VZ	216 993		586 632			1 138 383	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	138 014	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Main table structure with columns for designation, exercise, and various fiscal categories (I. RÉINTEGRATIONS, II. DÉDUCTIONS, III. RÉSULTAT FISCAL). Includes sub-sections like 'Charges non admises en déduction', 'Régimes d'imposition particuliers', and 'Mesures d'incitation'.

QUADRATUS Informatique



Désignation de l'entreprise : <u>CMV BIOGAZ</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	<b>K4</b>	43 103	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	<b>K5</b>	43 103	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	<b>K6</b>		
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	<b>YJ</b>		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	<b>YK</b>		
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	<b>ZT</b>	5 132	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler, sur feuillet séparé)		<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reprises sur l'exercice</b>
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	<b>ZV</b>	<b>ZW</b>	
<b>Provisions pour risques et charges *</b>			
	<b>8X</b>	<b>8Y</b>	
	<b>8Z</b>	<b>9A</b>	
	<b>9B</b>	<b>9C</b>	
<b>Provisions pour dépréciation *</b>			
	<b>9D</b>	<b>9E</b>	
	<b>9F</b>	<b>9G</b>	
	<b>9H</b>	<b>9J</b>	
<b>Charges à payer</b>			
	<b>9K</b>	<b>9L</b>	
	<b>9M</b>	<b>9N</b>	
	<b>9P</b>	<b>9R</b>	
	<b>9S</b>	<b>9T</b>	
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>		<b>YN</b>	<b>YO</b>
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	<b>L1</b>		

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS  
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)**

XU

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>CMV BIOGAZ</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>ORIGINES</b>	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	<b>OC</b>	( 69 655 )	<b>AFFECTATIONS</b>	Affectations aux réserves	- Réserves légales	<b>ZB</b>				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	<b>OD</b>	31 783		Dividendes	- Autres réserves	<b>ZD</b>				
	Prélèvements sur les réserves	<b>OE</b>			Autres répartitions		<b>ZE</b>				
					Report à nouveau		<b>ZF</b>				
	<b>TOTAL I</b>	<b>OF</b>	( 37 872 )			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	<b>ZG</b>			( 37 872 )	
							<b>TOTAL II</b>		( 37 872 )		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	Exercice N-1 :
<b>ENGAGEMENTS</b>	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )	<b>J7</b>					<b>YQ</b>				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						<b>YR</b>				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						<b>YS</b>				
<b>DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	- Sous-traitance						<b>YT</b>	14 909		14 754	
	- Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )	<b>J8</b>					<b>XQ</b>	200		2 565	
	- Personnel extérieur à l'entreprise						<b>YU</b>	4 800		4 800	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						<b>SS</b>	8 568		5 176	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						<b>YV</b>				
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )	<b>ES</b>						<b>ST</b>	110 166		116 009
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							<b>ZJ</b>	138 643		143 303
<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						<b>YW</b>	571		660	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	<b>ZS</b>						<b>9Z</b>	295	1 335	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							<b>YX</b>	866	1 995	
<b>TVA</b>	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						<b>YY</b>	1 771		1 931	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						<b>YZ</b>	30 795		28 351	
<b>DIVERS</b>	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*						<b>OB</b>	24 036			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						<b>OS</b>				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						<b>ZK</b>		%	%	
	- Numéro de centre de gestion agréé *	<b>XP</b>						- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0	<b>ZR</b> 0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							<b>RG</b>			
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							<b>RH</b>				
<b>RÉGIME DE GROUPE*</b>	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	<b>JA</b>		Plus-values à 15 %	<b>JK</b>			Plus-values à 0 %	<b>JL</b>		
				Plus-values à 19 %	<b>JM</b>			Imputations	<b>JC</b>		
	Groupe : résultat d'ensemble.	<b>JD</b>		Plus-values à 15 %	<b>JN</b>			Plus-values à 0 %	<b>JO</b>		
				Plus-values à 19 %	<b>JP</b>			Imputations	<b>JF</b>		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	<b>JH</b>			N° SIRET de la société mère du groupe	<b>JJ</b>					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : CMV BIOGAZ Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			(A)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))				(B)	(ventilation par taux)		(C)
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique



Désignation de l'entreprise : CMV BIOGAZNéant  \*

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>CMV BIOGAZ</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	--	---

I		SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N				
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL</b> (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL</b> (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II		RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)			
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Formulaire obligatoire (art. 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : CMV BIOGAZ										Néant <input type="checkbox"/> *			
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :													
Exercice ouvert le : 01/01/2017					et clos le : 31/12/2017					Durée en nombre de mois		1	2
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	541 649		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT			
<b>TOTAL 1</b>										OX	541 649		
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>													
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH	4		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE			
Subventions d'exploitation reçues										OF			
Variation positive des stocks										OD	12 520		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI			
Retrécissements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT			
<b>TOTAL 2</b>										OM	12 524		
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>													
Achats										ON	105 064		
Variation négative des stocks										OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR	138 443		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS	200		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW	3		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY			
<b>TOTAL 3</b>										OJ	243 710		
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>													
Calcul de la valeur ajoutée										(total 1 + total 2 - total 3)		OG	310 464
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).										SA	310 464		
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>													
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</b>													
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV	x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)					GX	541 649	Effectifs au sens de la CVAE *			EY	1		
Période de référence					GY	01/01/2017	GZ		31/12/2017				
Date de cessation					HR								
<b>VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs</b>													
Effectif moyen du personnel * :										YP	1		
dont apprentis										YF			
dont handicapés										YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.													

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1	/	2

(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET

7 9 2 4 1 0 8 0 5 0 0 0 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

CMV BIOGAZ

ADRESSE (voie)

VOIE DE MOUILLERON

CODE POSTAL

52160

VILLE

CHALANCEY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

800

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

12

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

19 200

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M.

Nom patronymique

PINEL

Prénom(s)

GERARD

Nom marital

% de détention

12.00

Nb de parts ou actions

2 400

Naissance :

Date

200655

N° Département

21

Commune

DIJON

Pays

France

Adresse :

N°

41

Voie

GRANDE RUE

Code postal

52160

Commune

CHALANCEY

Pays

Titre (2)

M.

Nom patronymique

SAUVAGEOT

Prénom(s)

JEAN-PIERRE

Nom marital

% de détention

12.00

Nb de parts ou actions

2 400

Naissance :

Date

030167

N° Département

52

Commune

LANGRES

Pays

France

Adresse :

N°

11

Voie

GRANDE RUE

Code postal

52160

Commune

MOUILLERON

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET

7 9 2 4 1 0 8 0 5 0 0 0 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

CMV BIOGAZ

ADRESSE (voie)

VOIE DE MOUILLERON

CODE POSTAL

52160

VILLE

CHALANCEY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

800

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

12

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

19 200

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M.

Nom patronymique

PINEL

Prénom(s)

PASCAL

Nom marital

% de détention

12.00

Nb de parts ou actions

2 400

Naissance :

Date

251064

N° Département

21

Commune

DIJON

Pays

France

Adresse :

N°

39

Voie

GRANDE RUE

Code postal

52160

Commune

CHALANCEY

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.



CMV BIOGAZ  
VOIE DE MOUILLERON

52160 CHALANCEY

**ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017**

**ACTIS BESANCON**

*8 Rue Madeleine Brès*

25000 BESANCON

03 81 80 61 22



## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 761 994.45 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 541 649.46 Euros et dégageant un bénéfice de 71 801.51 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	7 746		
Constructions sur sol propre	875 388		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 070 899		37 335
Installations générales agencements aménagements divers			6 890
Matériel de transport	8 325		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	650		
<b>TOTAL</b>	<b>2 963 009</b>		<b>44 225</b>
Autres titres immobilisés	152		2
<b>TOTAL</b>	<b>152</b>		<b>2</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 963 160</b>		<b>44 227</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			7 746	7 746
Constructions sur sol propre			875 388	875 388
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 108 234	2 108 234
Installations générales agencements aménagements divers			6 890	6 890
Matériel de transport			8 325	8 325
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			650	650
<b>TOTAL</b>			<b>3 007 234</b>	<b>3 007 234</b>
Autres titres immobilisés		1	153	153
<b>TOTAL</b>		<b>1</b>	<b>153</b>	<b>153</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1</b>	<b>3 007 387</b>	<b>3 007 387</b>

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	68 728	58 673		127 401
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	196 731	158 984		355 715
Installations générales agencements aménagements divers		424		424
Matériel de transport	2 834	2 082		4 916
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	364	217		581
<b>TOTAL</b>	<b>268 656</b>	<b>220 380</b>		<b>489 036</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>268 656</b>	<b>220 380</b>		<b>489 036</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	58 673				
Instal.techniques matériel outillage indus.	158 984				
Instal.générales agenc.aménag.divers	424				
Matériel de transport	2 082				
Matériel de bureau informatique mobilier	217				
<b>TOTAL</b>	<b>220 380</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>220 380</b>				

### Etat des provisions

Néant

### Etat des échéances des créances et des dettes

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	115 080	115 080	
Taxe sur la valeur ajoutée	27 969	27 969	
Divers état et autres collectivités publiques	140	140	
Débiteurs divers	1 032	1 032	
Charges constatées d'avance	7 918	7 918	
<b>TOTAL</b>	<b>152 137</b>	<b>152 137</b>	

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 866 257	141 242	586 632	1 138 383
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	142	142		
Fournisseurs et comptes rattachés	58 015	58 015		
Personnel et comptes rattachés	3 884	3 884		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 628	4 628		
Impôts sur les bénéfices	2 654	2 654		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 003	4 003		
Autres impôts taxes et assimilés	844	844		
Autres dettes	1 582	1 582		
<b>TOTAL</b>	<b>1 942 008</b>	<b>216 993</b>	<b>586 632</b>	<b>1 138 383</b>
Emprunts remboursés en cours d'exercice	138 014			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	20 000			20 000

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	59 890
Autres créances	140
<b>Total</b>	<b>60 030</b>

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	970
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 598
Dettes fiscales et sociales	5 976
Total	20 544

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 918
Total	7 918

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	22
Permanence ou changement de méthodes	22
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	23
Etat des amortissements	23
Etat des provisions	24
Etat des échéances des créances et des dettes	24
Composition du capital social	24
Produits à recevoir	24
Charges à payer	25
Charges et produits constatés d'avance	25

NA = Non Applicable NS = Non significative

